

ApprovisiOntario Rapport annuel 2022-23



ApprovisiOntario

Table des matières

Messages de leadership	3
Message du président	3
Message du directeur général	4
À propos d'ApprovisiOntario	6
Points saillants de 2022-2023.....	8
Stratégies d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques	15
Discussion et analyse de la gestion	16
Gestion centralisée de la chaîne d'ApprovisiOntario États financiers	19

**200, rue Front Ouest,
bureau 800
Toronto (Ontario)
M5T 2Z5**

Courriel :
info@supplyontario.ca
Site Web:
www.supplyontario.ca

This document is
available in English.

ISSN 2817-0288

Messages de leadership



Message du président

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2022-2023 d'ApprovisiOntario.

La tâche de créer une organisation à partir de zéro et de naviguer dans les complexités d'un écosystème de chaîne d'approvisionnement est intimidante, encore plus face aux contraintes résiduelles de la crise de santé publique la plus importante depuis un siècle. Pourtant, j'ai été témoin de première main du dévouement inébranlable de l'organisme à surmonter tous les obstacles, motivé par la motivation de créer un Ontario plus fort et plus résilient.

ApprovisiOntario a fait de grands progrès cette année en établissant une base opérationnelle solide, en accueillant un nouveau chef de la direction, Jamie Wallace, et peu de temps après, en finalisant le plan d'affaires de l'exercice 2023-2024 à 2025-2026. Ce fut un plaisir de soutenir l'intégration de notre nouveau PDG, et je suis convaincu que les antécédents et les compétences de Jamie se prêtent bien à la direction efficace de l'organisation.

Au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je tiens à remercier l'équipe d'ApprovisiOntario, nos partenaires et les intervenants pour leur engagement envers l'excellence et leur dévouement au cours de la dernière année.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Paul G. Smith'.

Paul G. Smith

Président du conseil d'administration
ApprovisiOntario



Message du directeur général

La pandémie de COVID-19 a révélé des vulnérabilités critiques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales qui continuent d'avoir une incidence sur la prestation des 30 milliards de dollars en bien et services que l'Ontario achète chaque année au nom du public, tout comme les pressions et les considérations croissantes en matière d'approvisionnement environnemental, social, géopolitique et autre, y compris une population croissante et vieillissante.

Pour se préparer, ApprovisiOntario a adopté un plan stratégique pluriannuel qui accorde la priorité à l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, à la résilience, à la durabilité, au développement économique national et à l'innovation afin d'aider à

résoudre les défis de la fonction publique et d'offrir de la valeur et du réinvestissement dans des services publics efficaces.

Nous avons réalisé d'importants progrès au cours de la dernière année pour croître et remplir l'important mandat de notre organisme, qui est de veiller à ce que les fournisseurs provinciaux de services de santé et d'éducation et le secteur parapublic disposent toujours des fournitures et de l'équipement essentiels dont ils ont besoin pour assurer la sécurité des travailleurs et des familles. Parallèlement, nous avons pris des mesures importantes pour soutenir la création d'emplois à l'échelle nationale, la croissance économique, l'innovation et l'efficacité afin de stimuler le réinvestissement des économies dans les services publics.

Notamment, nous avons mis la dernière main à notre plan d'activités 2023-2024 - 2025-2026, qui a reçu l'approbation du président du Conseil du Trésor, le ministre Sarkaria. Cette approbation appuie notre plan visant à tirer parti de l'approvisionnement national au profit de la population ontarienne et à préparer et à protéger l'Ontario contre de futures perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la pandémie. Nous avons également réalisé des progrès en ce qui concerne les fonctions de base de l'organisme, y compris les travaux sur la stratégie de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance de notre organisme.

D'importants travaux sur l'intégration de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario à ApprovisiOntario étaient en cours au cours de la dernière année et seront terminés en 2023, marquant une étape de transformation pour notre organisme alors que nous assurons la responsabilité de cinq milliards de dollars en contrats gérés et du Programme de gestion des contrats pour l'approvisionnement de la fonction publique de l'Ontario. Je suis reconnaissant du travail exemplaire accompli dans le cadre de cette importante restructuration par nos partenaires ministériels du Conseil du Trésor et du ministère des Services au public et aux entreprises, du leadership du ministre Sarkaria et de la ministre Rasheed et de leurs cabinets, de l'énorme travail continu d'ApprovisiOntario et du personnel et du leadership de Chaîne d'approvisionnement Ontario, ainsi que du travail de base qui a précédé mon arrivée, notamment par la PDG par intérim Martha Greenberg.

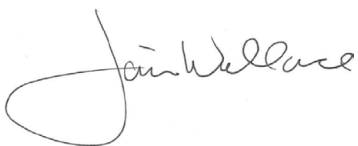
Nos équipes d'ApprovisiOntario ont fait progresser les travaux sur une nouvelle stratégie de gestion des catégories afin de stimuler la collaboration et l'harmonisation des contrats dans l'ensemble du secteur parapublic et d'offrir une meilleure valeur et de meilleurs résultats pour les résidents de l'Ontario. Nous avons identifié des projets d'approvisionnement prioritaires allant d'un projet pilote de nutrition à la consolidation des contrats pharmaceutiques et pharmaceutiques, intégré un cadre de réalisation des avantages dans notre approvisionnement et développé une capacité analytique pour fournir l'information sur les données nécessaires pour tirer parti des contrats, des prix et des opportunités afin de poursuivre notre mandat de générer de la valeur avec nos organisations de services partagés et d'autres partenaires.

Nous avons franchi des étapes importantes en termes de partenariats, notamment en signant sept nouvelles ententes de collaboration et de partage de données au cours du dernier trimestre de l'année avec des organisations de services partagés et des organisations d'achats groupaux. Nous avons collaboré avec de nombreux organismes de l'industrie, des entreprises et du gouvernement, y compris des centres d'innovation dans les soins de santé et la technologie qui constitueront un élément fondamental de la stratégie d'ApprovisiOntario visant à tirer parti de la valeur pour les Ontariennes et Ontariens.

Enfin, ApprovisiOntario a pris des mesures importantes pour faire progresser la modernisation de l'approvisionnement et aider à mettre en œuvre la *Loi de 2022 sur l'initiative favorisant l'essor des entreprises ontariennes* (Loi sur l'IDEO). Grâce à cette initiative, un objectif a été fixé pour les acheteurs du gouvernement et du secteur public d'acheter au moins trois milliards de dollars en biens et services des fournisseurs de l'Ontario d'ici 2026 et de montrer une préférence aux entreprises de l'Ontario lorsqu'elles achètent des biens et des services qui se situent sous les seuils commerciaux. Nous travaillons activement avec nos partenaires au sein et à l'extérieur du gouvernement sur une voie et une stratégie d'innovation qui ouvriront des portes aux innovateurs de l'Ontario pour aider le gouvernement à résoudre des problèmes urgents de la fonction publique.

Alors que nous réfléchissons à la dernière année, je suis fier des progrès que nous avons réalisés avec nos équipes et nos partenaires et je suis stimulé par le travail passionnant qui nous attend. Je suis particulièrement reconnaissant du soutien de notre président du conseil d'administration, Paul Smith, et de notre conseil d'administration pour aider à mettre sur place cet organisme. En travaillant ensemble, nous mettons en place les fondations pour bâtir un Ontario plus fort et plus résilient.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Jamie Wallace

Président-directeur général

ApprovisiOntario

À propos d'ApprovisiOntario

Interne

ApprovisiOntario est un organisme provincial constitué en vertu de l'article 2 du *Règlement de l'Ontario 612/20* pris en application de la *Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement* (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé) (la « LGCA »).

Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario est une société sans capital social, exerçant ses activités sous le nom d'ApprovisiOntario. Elle est régie par un conseil d'administration et est assujettie à la Directive concernant les organismes et les nominations du Conseil de gestion du gouvernement.

Mandat

Le mandat d'ApprovisiOntario, tel qu'il est énoncé à l'article 3 du *Règlement de l'Ontario 612/20* pris en application de la LGCA, est d'améliorer l'approvisionnement dans une grande partie du secteur public en fournissant et en appuyant des activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement pour les entités visées par règlement, y compris :

- **Entités gouvernementales** — comme les ministères, les organismes provinciaux, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), ainsi que Ontario Power Generation et ses filiales.
- **Les entités du secteur parapublic** — comme les conseils scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaire financés par l'État, les sociétés d'aide à l'enfance et les organismes de service commun et les organismes de groupement d'achats qui achètent pour les entités susmentionnées.
- **Entités du secteur de la santé** — comme les hôpitaux, l'Institut de cardiologie d'Ottawa et les organismes de service commun et de groupement d'achats qui achètent pour les entités susmentionnées.

ApprovisiOntario a le pouvoir, en vertu de l'article 21 du *Règlement de l'Ontario 612/20*, de recueillir les renseignements suivants auprès des entités visées par règlement :

- Les stocks actuels de biens et les besoins à venir en matière de stocks
- Les activités d'approvisionnement, actuelles et futures
- Les possibilités, les urgences et les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement.
- Des renseignements au sujet des contrats relatifs aux achats de biens ou de services.
- Tout autre renseignement relatif à la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou au rendement des fournisseurs que précise la Société.

De plus, conformément au paragraphe 4 (2,1) du *Règlement de l'Ontario 612/20*, l'organisme peut demander des renseignements directement aux fournisseurs.

L'article 20 du *Règlement de l'Ontario 612/20* confère à ApprovisiOntario le pouvoir d'émettre des conseils et des directives aux entités visées concernant les activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Vision

La vision d'ApprovisiOntario est d'atteindre une capacité de calibre mondial qui exploite le pouvoir d'achat de l'Ontario pour favoriser le développement économique, la résilience de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de la province et la valeur pour les Ontariennes et Ontariens.

Conseil d'administration

Nom de la personne nommée	Poste	Nommé depuis le	Expiration du terme	Rémunération totale, 2022-2023
Paul G. Smith	Présidente	15 janvier 2021	14 janvier 2024	38 250 \$
George Szewchuk	Vice-président	15 janvier 2021	14 janvier 2024	16 200 \$
Gillian Kernaghan	Directrice	15 janvier 2021	14 janvier 2024	9 650 \$
Allan MacDonald	Directrice	15 janvier 2021	14 janvier 2024	renonciation à la rémunération
John Stipan	Directrice	15 janvier 2021	14 janvier 2024	renonciation à la rémunération

Governance

L'Ontario a mis en œuvre sa feuille de route en matière de gouvernance afin d'appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance, la surveillance stratégique et la responsabilisation des organismes. Dans le cadre de la feuille de route, l'organisme a déterminé les structures et les rôles spécifiques nécessaires pour mieux soutenir le Conseil à l'avenir. Au cours du présent exercice, ApprovisiOntario a mis sur pied le Bureau du secrétaire général et l'a doté d'une équipe de gouvernance du conseil d'administration spécialisée. Cette équipe dirige et gère toutes les activités liées au conseil d'administration qui appuient la gouvernance et la responsabilisation des organismes.

Points saillants de 2022-2023

Parallèlement aux efforts de renforcement des capacités de l'organisme, le ministre responsable a fourni des directives dans deux lettres d'orientation de mandat, qui ont toutes deux identifié des possibilités d'harmonisation des contrats à court terme, en particulier dans le secteur de l'ITI, en complétant la feuille de route de transformation pluriannuelle d'ApprovisiOntario, en aidant le ministère de la Santé à achever la transition de la responsabilisation pour la chaîne d'approvisionnement en ÉPI et en FÉE, y compris l'entreposage et la logistique, l'élaboration d'une stratégie de constitution de stocks d'urgence pour les situations d'urgence futures, l'élaboration d'un plan pluriannuel pour mettre en œuvre la gestion des catégories éclairée par la mobilisation des intervenants et l'analyse des données, l'élaboration d'une stratégie de données et l'établissement de cadres de gouvernance d'entreprise comme domaines prioritaires pour ApprovisiOntario.

À la suite des transitions au sein de la haute direction, les efforts de renforcement des capacités de l'organisme ont été interrompus pour tenir compte de l'intégration de nouveaux dirigeants et du réalignement des mesures en fonction des priorités de la lettre de mandat. En étroite collaboration avec le Ministère, ApprovisiOntario a pris le temps de poursuivre l'accélération des opérations, de s'aligner sur la voie à suivre et de positionner l'organisme pour qu'il réponde avec succès aux priorités renouvelées au cours des prochaines années. Toutes les priorités clés sont en cours en 2023-2024.

Jamie Wallace s'est joint à ApprovisiOntario à titre de nouveau chef de la direction permanent au début de 2023. Jamie avait une expérience directe de l'approvisionnement de la province en fournitures essentielles au début et au plus fort de la pandémie de COVID-19. Sa vaste expérience en leadership, jumelée à sa connaissance approfondie du fonctionnement du gouvernement et du secteur public, sera mise à profit pour faire progresser les programmes et les services de l'organisme, ce qui lui permettra de s'acquitter de son mandat et de ses priorités en matière de transformation.

Fondements opérationnels

ApprovisiOntario a continué de bâtir sa structure opérationnelle en établissant sa stratégie et son plan d'exécution afin d'atteindre les objectifs à court, à moyen et à long terme afin de s'acquitter de son mandat d'amélioration de l'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public.

Réalisations en 2022-2023

Gestion des catégories

ApprovisiOntario a terminé son analyse de la chaîne d'approvisionnement de la province dans le but de définir le modèle opérationnel de l'organisme, en particulier dans quelle mesure l'organisme devrait appliquer une approche centralisée ou décentralisée à ses efforts de gestion des catégories. Par exemple, la façon dont les produits de bureau sont acquis est très différente des approches requises pour s'assurer que les fournitures essentielles pour les soins de santé sont disponibles. Compte tenu de la complexité des besoins de la province et du secteur parapublic, et compte tenu des caractéristiques des différentes chaînes d'approvisionnement, une approche hybride est nécessaire. Nous commencerons par des possibilités peu complexes et à rendement élevé à mesure que l'organisme continuera de renforcer sa capacité et ses capacités.

Plan d'affaires d'ApprovisiOntario (2023-2026)

ApprovisiOntario a terminé avec succès son premier plan d'activités conformément à la lettre de mandat qui lui a été envoyée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Ce plan d'activités exhaustif sert de feuille de route solide, guidant l'organisation vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques et la positionnant pour le succès futur. Il jette les bases de l'expansion et de l'amélioration des programmes et des services d'ApprovisiOntario en matière de gestion et de modernisation de la chaîne d'approvisionnement publique.

Collecte de données

ApprovisiOntario a commencé à créer une plate-forme d'analyse pour recueillir et analyser des données afin d'améliorer la prise de décisions qui devrait être achevée en 2023. L'organisme a mis en place et testé avec succès deux instances de cette plate-forme en utilisant des données réelles. En tirant parti de l'infrastructure et des outils du gouvernement de l'Ontario (services en nuage du GO), ApprovisiOntario vise à tirer le meilleur parti des ressources existantes.

De plus, l'élaboration d'un cadre de gouvernance des données est en bonne voie. Reconnaisant l'énorme volume de données sensibles avec lesquelles l'organisme travaille, ce cadre jouera un rôle crucial en fournissant une orientation pour une gestion et une gouvernance efficaces des données à ApprovisiOntario.

Prestation numérique et service à la clientèle

ApprovisiOntario a pris des mesures importantes pour améliorer la protection de la vie privée, la sécurité et l'uniformité des données. Un dépôt de documents sécurisé a été créé, intégrant des systèmes de données fiables et favorisant la prise de décisions éclairées. Ces efforts visent à maintenir la qualité du service et à faire progresser les objectifs de transformation numérique.

Conformément à la *Loi de 2019 pour des services simplifiés, accélérés et améliorés*, ApprovisiOntario a adopté une stratégie axée sur le numérique. Cela implique de tirer parti des plates-formes technologiques flexibles et de renforcer le partenariat avec GovTechON pour optimiser l'utilisation des ressources informatiques existantes, accélérer la transformation numérique et améliorer la prestation de services.

De plus, les évaluations de la cybersécurité et des facteurs relatifs à la vie privée ont été mises en œuvre en tant que protocoles standard dans toutes les solutions informatiques. Cela met en évidence l'engagement d'ApprovisiOntario à l'égard du leadership en matière de confiance dans les données, en assurant des mesures de sécurité solides et en favorisant la confiance dans la prestation de services modernisés et de haute qualité.

Ententes de collaboration

À la suite de la collecte de données, ApprovisiOntario a signé cette année sept nouvelles ententes de collaboration avec des organismes de service commun et de groupement d'achats. Cela permettra à ApprovisiOntario et à ses intervenants de déterminer les possibilités mutuellement avantageuses, y compris en tirant parti de l'expertise, des ressources, des partenariats, de l'agrégation des données et de l'approvisionnement stratégique. De plus, une entente de partage de données a été signée avec un organisme de groupement d'achats, et ApprovisiOntario a reçu la première série de ses données contractuelles.

Grâce à l'analyse initiale des données par ApprovisiOntario, l'organisme a cerné des possibilités d'harmonisation des contrats. La collecte et l'analyse continues des données appuieront et amélioreront davantage le travail d'ApprovisiOntario afin de créer de la valeur.

Transfert de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario à ApprovisiOntario

ApprovisiOntario a commencé le transfert de Chaîne d'approvisionnement Ontario du ministère des Services au public et aux entreprises à l'organisme. Cette décision stratégique permet à ApprovisiOntario de tirer parti des connaissances et de l'expérience de Chaîne d'approvisionnement Ontario pour mener à bien la modernisation des pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble de la province, conformément aux objectifs organisationnels. En intégrant les capacités de Chaîne d'approvisionnement Ontario, ApprovisiOntario vise à améliorer l'efficacité, l'efficacité et l'innovation dans les processus d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur parapublic, ce qui, en fin de compte, produit de meilleurs résultats pour la province.

Le processus a été lancé en mars 2023 et le transfert devrait être terminé plus tard cette année. Dans le cadre des discussions initiales sur le transfert, le personnel de Chaîne d'approvisionnement Ontario a été mobilisé et informé du processus et des volets de travail interorganisationnel ont été créés pour assurer la continuité des activités tout au long du processus de transfert et au-delà.

Engagement auprès des parties prenantes

Les efforts de mobilisation des intervenants d'ApprovisiOntario étaient axés sur la création de liens, l'écoute et la mobilisation des intervenants pour informer et appuyer l'exécution du mandat de l'organisme.

Au cours de l'exercice 2022-2023, ApprovisiOntario a rencontré divers partenaires gouvernementaux et intervenants de l'industrie pour discuter de l'état actuel du paysage de l'approvisionnement et de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario ainsi que des approches pour obtenir une meilleure valeur, la résilience à l'échelle de la province, le développement économique, la modernisation et l'innovation.

ApprovisiOntario a presque doublé le nombre de missions auxquelles on a participé par rapport à l'année précédente. Des événements ont été organisés par des intervenants de l'industrie et des partenaires gouvernementaux afin de fournir des mises à jour sur les progrès de l'organisme et de recevoir des commentaires précieux concernant les efforts de modernisation de l'approvisionnement de l'organisme.

ApprovisiOntario continuera de renforcer les relations, de cerner les possibilités d'améliorer les partenariats et de mieux faire connaître le mandat de l'organisme grâce à la mobilisation des intervenants.

Fondement organisationnel

ApprovisiOntario a continué de renforcer sa structure organisationnelle et sa capacité de remplir son mandat.

Réalisations en 2022-2023

Développement organisationnel

ApprovisiOntario a réalisé d'importants progrès en matière de développement organisationnel et de conception. Cela comprend l'établissement d'une structure organisationnelle et la mise en œuvre de principes de conception organisationnelle, comme la définition de l'étendue appropriée du contrôle pour chaque secteur fonctionnel.

De plus, ApprovisiOntario a élaboré des lignes directrices sur le contrôle des postes afin de suivre l'activité des employés par rapport aux postes prévus au budget et de surveiller le rendement budgétaire. Ces initiatives contribuent à l'efficacité de l'affectation des ressources et de la gestion financière dans l'ensemble de l'organisation.

Acquisition de talents

ApprovisiOntario a mis en œuvre diverses initiatives pour améliorer ses processus de recrutement et d'acquisition de talents. Cela comprend l'élaboration et l'amélioration des procédures de recrutement, comme la création d'un formulaire de recrutement, de modèles et d'un répertoire de questions d'entrevue et d'évaluations pratiques. L'organisation a également conçu des manuels pour des stratégies de recrutement basées sur des compétences professionnelles similaires.

De plus, ApprovisiOntario a établi un cadre pour l'utilisation des plates-formes de médias sociaux, en particulier LinkedIn, afin d'annoncer efficacement les offres d'emploi et de renforcer son image de marque. Pour rationaliser le processus de recrutement, l'organisation est passée du recours à un fournisseur tiers à l'embauche de deux spécialistes du recrutement dédiés qui s'occupent de la planification, de l'approvisionnement, de la sélection, de l'évaluation et de l'intégration des talents.

Reconnaissant l'importance d'un leadership fort, ApprovisiOntario a retenu les services d'une entreprise de recrutement de cadres pour l'aider à pourvoir des postes de direction et à constituer une équipe de direction solide.

Enfin, l'organisation a développé un programme complet d'intégration et d'orientation pour assurer une intégration en douceur pour les nouveaux employés. Ces efforts renforcent collectivement l'engagement d'ApprovisiOntario à attirer et à retenir les meilleurs talents tout en favorisant une expérience positive pour les employés.

Gestion des talents

ApprovisiOntario a fait d'importants progrès dans l'optimisation du perfectionnement des employés et de la gestion du rendement. L'organisation a réussi à créer un cadre complet d'apprentissage et de perfectionnement, ainsi que des programmes sur mesure qui correspondent aux besoins spécifiques de l'organisation.

De plus, ApprovisiOntario a mis en œuvre un programme de gestion du rendement qui établit un lien efficace entre les objectifs de rendement individuels et les priorités et le mandat globaux de l'organisation. Cela garantit que les efforts des employés sont en phase avec les objectifs organisationnels plus larges.

Reconnaissant l'importance de la rétroaction et de l'amélioration continue, ApprovisiOntario a également établi un processus d'entrevue de départ. Cela permet à l'organisation de recueillir des renseignements précieux auprès des employés qui s'en vont, en aidant à identifier les possibilités d'amélioration et à prendre des décisions éclairées pour favoriser un environnement de travail positif.

Total des récompenses

ApprovisiOntario a élaboré une stratégie complète de récompenses, y compris un solide ensemble d'avantages sociaux, un régime de retraite défini administré par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et des dispositions pour l'invalidité de courte et de longue durée. L'organisation a également mis en œuvre un programme de rémunération au rendement qui s'harmonise avec les priorités organisationnelles et les résultats opérationnels. Ce programme favorise une culture fondée sur le mérite et récompense les employés en fonction de leur contribution individuelle à la réussite organisationnelle.

De plus, ApprovisiOntario maintient un cadre de rémunération des cadres supérieurs conformément à la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*. Ce cadre assure une rémunération juste et transparente pour les postes de direction.

Équité, diversité et inclusion (EDI)

ApprovisiOntario valorise la diversité de son personnel et de ses intervenants partout en Ontario. L'initiative EDI a été créée en novembre 2022 pour guider les efforts d'ApprovisiOntario visant à favoriser un milieu de travail équitable, inclusif et diversifié qui reflète les personnes, les cultures et les langues des communautés qu'il sert.

Réalisations en 2022-2023

Programme d'orientation des employés

Élaboration d'un programme d'orientation des employés qui veille à ce que tous les nouveaux employés de l'organisation disposent des outils et de l'orientation nécessaires pour concrétiser la vision et le mandat d'ApprovisiOntario et comprendre leur rôle dans la création et le façonnement d'une culture positive.

Processus d'attestation de politique obligatoire

Établissement d'un processus obligatoire d'attestation des politiques pour l'intégration des nouveaux employés en mettant l'accent sur la compréhension de leurs obligations en vertu de quatre politiques clés, dont l'une est la politique sur le respect en milieu de travail.

Formation obligatoire

Mise en œuvre du cours obligatoire d'éducation des peuples autochtones qui fait la promotion d'une relation renouvelée entre les peuples autochtones et les Canadiens grâce à l'apprentissage de la vérité et de la réconciliation, des peuples autochtones, des politiques et de l'histoire

Feuille de route de la culture

Élaboration d'une feuille de route de la culture qui décrit les éléments de base d'une culture organisationnelle solide, qui comprend :

- Les Journées importantes,
- Le développement des valeurs organisationnelles
- L'élaboration d'une stratégie de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance

1. Les Journées importantes :

ApprovisiOntario est fermement engagé envers les principes et les pratiques de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'appartenance dans le cadre de ses efforts pour créer et maintenir un environnement de travail où chaque employé est respecté et apprécié pour ses différences. Des perspectives diverses et différentes enrichissent notre organisation et notre vie professionnelle et soutiennent le dynamisme de nos valeurs de collaboration, de confiance et d'excellence. ApprovisiOntario a mis en œuvre un calendrier culturel visant à favoriser un environnement d'apprentissage et à promouvoir la lutte contre le racisme au sein de l'organisation. Le calendrier pour la période 2022-2023 comprenait plusieurs activités importantes :

- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
- Mois de l'histoire des Noirs
- Journée internationale de la femme

Ces activités démontrent l'engagement d'ApprovisiOntario à favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif, à promouvoir la sensibilisation, à favoriser l'éducation et la croissance personnelle, et à célébrer les réalisations des communautés marginalisées.

2. Valeurs organisationnelles

ApprovisiOntario a entrepris l'élaboration d'un ensemble de valeurs fondamentales, d'énoncés de valeurs et de comportements qui servent de principes directeurs à l'organisation. Ces éléments fondamentaux seront déployés et intégrés à l'approche, aux politiques et aux procédures de recrutement d'ApprovisiOntario au début de l'exercice 2023-2024, assurant ainsi l'harmonisation et l'uniformité dans l'ensemble des pratiques de l'organisation.

3. Stratégie sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance

La mission d'ApprovisiOntario comprend l'adoption de l'innovation et la mise à profit de divers partenariats et relations avec les fournisseurs. À ce titre, l'organisme a commencé l'élaboration d'une stratégie globale de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance, accompagnée d'initiatives et de programmes réalisables. Cette approche stratégique visera à favoriser une culture positive, inclusive et centrée sur les personnes, tant à l'interne qu'à l'externe, en promouvant la diversité, l'équité et un sentiment d'appartenance parmi tous.

Stratégies d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques

ApprovisiOntario a mis en place un programme officiel de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui permet une gestion prudente des risques tout en poursuivant des objectifs stratégiques et en gérant les opérations. Le programme GRE établit une approche systématique et intégrée pour cerner, évaluer, atténuer et surveiller les risques dans l'ensemble de l'organisation. L'objectif du programme GRE est d'intégrer une optique axée sur les risques dans la prise de décisions par le personnel à tous les niveaux.

En 2022-23, ApprovisiOntario a créé un nouveau Comité de surveillance des risques (CSR) qui est présidé par le chef de la direction. Le mandat du CSR est d'assurer une surveillance trimestrielle du profil de risque de l'organisme et d'examiner l'efficacité de ses stratégies d'atténuation des risques. Les principaux risques sont également examinés et approuvés par le conseil d'administration sur une base trimestrielle avant d'être divulgués au ministère.

L'organisme a continué de renforcer ses capacités internes de gestion des risques au sein de l'organisation en s'associant au Bureau de l'agent principal de gestion des risques pour offrir une formation sur la gestion des risques au personnel clé, y compris les cadres supérieurs.

Les principaux risques cernés dans le cadre du programme GRE sont les suivants :

Recrutement en temps opportun d'une main-d'œuvre qualifiée

ApprovisiOntario continue de renforcer sa capacité organisationnelle pour s'acquitter avec succès de son mandat. Le recrutement rapide du personnel a été affecté par des exigences de compétences uniques et des défis liés à l'attraction de candidats qualifiés dans un marché post-pandémique. Avec les récents changements de direction, ApprovisiOntario a également dû atténuer, à court terme, les départs de personnel afin de continuer à soutenir la croissance et le développement organisationnels.

ApprovisiOntario a élaboré une stratégie de ressourcement qui permet d'augmenter rapidement les ressources en dotation et la stabilité organisationnelle tout en équilibrant la capacité de l'organisme à intégrer avec succès le nouveau personnel. La stratégie comprend le recours à des entreprises externes pour aider aux efforts de recrutement, le recrutement de talents de la chaîne d'approvisionnement des secteurs public et privé et, au besoin, le recours à des ressources externes et temporaires pour compléter le personnel existant.

Données fragmentées et incomplètes sur la chaîne d'approvisionnement

L'écosystème de la chaîne d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario est vaste, complexe et fragmenté. Un environnement de données de la chaîne d'approvisionnement incomplet et incohérent met ApprovisiOntario au défi d'éclairer la prise de décisions dans l'ensemble des secteurs et dans l'ensemble de la FPO et du secteur parapublic.

Pour atténuer ce risque, ApprovisiOntario collabore avec les intervenants de toute la province pour élaborer un modèle d'architecture des données de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de la province et une stratégie de gestion des données de base qui comprendra des principes continus de collecte de données et de gouvernance ainsi qu'une solide capacité de détection, de prévention et d'intervention en matière de cybersécurité.

Gestion du changement

La résistance des partenaires et des intervenants peut nuire à la capacité d'ApprovisiOntario de mettre en œuvre des changements transformationnels et d'atteindre les résultats souhaités.

ApprovisiOntario a élaboré une stratégie complète de mobilisation des intervenants, y compris des engagements stratégiques et échelonnés et des communications en temps opportun pour assurer la sensibilisation et les occasions de dialogue à chaque étape de la transformation.

Discussion et analyse de la gestion

Vue d'ensemble

Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (ApprovisiOntario) est un organisme de la Couronne. Il est financé par la province de l'Ontario afin de cerner les possibilités de création de valeur, de créer une plus grande résilience et de générer des possibilités de développement économique en ce qui a trait aux activités de bout en bout de gestion de l'offre et de prestation de services par l'entremise des entités du secteur parapublic et de la FPO de l'Ontario.

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'ApprovisiOntario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et doit être lu de concert avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023 et les notes afférentes.

Résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 2023 par rapport au budget

L'Ontario a déclaré un déficit net de 2,36 millions de dollars pour l'exercice parce que les fonds de transfert budgétisés ont été reçus sur deux exercices. Au cours de l'exercice 2021-2022, ApprovisiOntario avait un excédent accumulé de 6,67 millions de dollars qui, au lieu d'être retourné à la province, a été convenu d'être déduit du paiement de transfert qui était prévu pour l'exercice 2022-2023. L'excédent accumulé pour l'exercice 2021-2022 était attribuable aux retards subis dans la mise sur pied de l'organisation au cours de sa première année de fonctionnement.

Recettes

ApprovisiOntario, en tant qu'organisme de services opérationnels, est entièrement financé par la province de l'Ontario. Les revenus totaux pour l'exercice ont été de 12,64 millions de dollars, y compris les paiements de transfert de 12,35 millions de dollars et les intérêts sur les dépôts de 0,29 million de dollars. L'encaisse au début de l'exercice 2022-2023 s'élevait à 8,70 millions de dollars, dont 6,67 millions de dollars d'excédent accumulé de l'exercice 2021-2022.

Ainsi, en 2022-2023, l'organisme disposait d'un financement total disponible de 21,34 millions de dollars.

Charges

- Les dépenses liées aux salaires et aux avantages sociaux se sont élevées à 11,84 millions de dollars pour l'exercice, soit 8,45 millions de dollars de moins que le budget, principalement en raison des changements apportés aux échéanciers d'embauche de l'organisme.
- Les dépenses de services se sont élevées à 3,11 millions de dollars pour l'exercice, soit 12,95 millions de dollars de moins que le budget. Cela s'explique par le changement dans la mise en œuvre des initiatives prioritaires d'ApprovisiOntario sous une nouvelle direction.
- Les dépenses au chapitre des fournitures et de l'équipement se sont élevées à 0,006 million de dollars pour l'exercice, soit 1,35 million de dollars de moins que le budget prévu. Les dépenses budgétisées dans cette catégorie comprenaient l'établissement d'un espace de bureau physique qui devrait avoir lieu au cours de l'exercice 2023-2024.
- Les frais de transport et de communication se sont élevés à 0,05 million de dollars pour l'exercice, soit 0,25 million de dollars de moins que le budget prévu en raison de dépenses moins élevées que prévu.

Exercice terminé le 31 mars 2023 par rapport au 31 mars 2022

L'Ontario a déclaré un déficit de 2,36 millions de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 9,03 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le déficit est attribué à 6,67 millions de dollars du financement de l'exercice 2022-2023 récupéré par la province pour l'excédent de l'exercice 2021-2022.

Recettes

Le financement reçu s'élevait à 12,35 millions de dollars pour l'exercice et le dépôt reçu était de 0,29 million de dollars, soit 4,28 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. À la fin de l'exercice 2021-2022, ApprovisiOntario avait un solde de trésorerie de 8,70 millions de dollars qui a financé les opérations jusqu'au début de l'exercice 2022-2023.

Charges

- Les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux se sont élevées à 11,84 millions de dollars pour l'exercice, soit 6,74 millions de dollars de plus que l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des effectifs à mesure que l'organisme continuait de croître.
- Les charges de services se sont engagées à 3,11 millions de dollars pour l'exercice, soit 2,03 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent, en raison de l'intégration d'un plus grand nombre d'employés permanents par l'organisme.

Bilan

En argent

Au 31 mars 2023, le solde de trésorerie s'élevait à 4,97 millions de dollars, soit une diminution de 3,72 millions de dollars par rapport au solde de 8,70 millions de dollars de l'exercice précédent. La diminution des liquidités est attribuable à la réduction du financement de la province de l'Ontario afin d'harmoniser le financement avec les besoins opérationnels de l'organisme.

Débiteurs

Au 31 mars 2023, le solde des comptes débiteurs s'élevait à 1,35 million de dollars, une augmentation de 0,50 million de dollars par rapport au solde de 0,85 million de dollars de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la TVH recouvrable.

Créditeurs et charges à payer

Au 31 mars 2023, le solde des créditeurs et des charges à payer s'élevait à 1,64 million de dollars, soit une diminution de 0,82 million de dollars par rapport au solde de 2,46 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux paiements versés à des fournisseurs externes pour un montant de 0,52 million de dollars au cours de l'exercice et à une augmentation des charges à payer de 1,12 million de dollars pour lesquelles les charges à payer comprenaient principalement des charges liées aux traitements et salaires.

Gestion centralisée de la chaîne d'ApprovisiOntario

États financiers

31 mars 2023

Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers

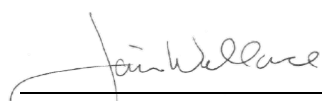
Les états financiers ci-joints de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et, selon le cas, comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme selon un seuil d'importance relative raisonnable, en se fondant sur les renseignements disponibles au 27 juin 2023.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps voulu. Le système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes.

Les états financiers ont été vérifiés par la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion quant à la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de vérification, qui figure aux pages suivantes, décrit la portée de l'examen de la vérificatrice et son opinion.

Au nom de la direction :



Jamie Wallace
Président-directeur général



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (opérant sous le nom ApprovisiOntario), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'ApprovisiOntario au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'ApprovisiOntario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si ApprovisiOntario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'ApprovisiOntario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'ApprovisiOntario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener ApprovisiOntario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bonnie Lysyk', written in a cursive style.

Toronto (Ontario)
Le 27 juin 2023

Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

État de la situation financière

Au 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Note	31 mars 2023	31 mars 2022
Actifs financiers			
Encaisse		4 973 \$	8 696 \$
Débiteurs	3	1 354	852
		6 327	9 548
Passif			
Créditeurs et charges à payer	5	1 635	2 458
Montant dû à la province	7	435	439
		2 070	2 897
Actifs financiers nets		4 257	6 651
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance	4	53	23
		4 310 \$	6 674 \$

Engagements (note 8)

Éventualités (note 9)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Président du conseil d'administration



Vice-président du conseil d'administration

État des résultats et de l'excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

		Du 1er avril au 31 mars 2023 Budget	Du 1er avril au 31 mars 2023 Réal	Du 1er avril au 31 mars 2022 Réal
	Note			
Revenus				
Province de l'Ontario	1, 7	38 000 \$	12 351 \$	16 887 \$
Autres revenus		60	286	27
		38 060	12 637	16 914
Charges				
Salaires, traitements et avantages sociaux	6, 7	20 288	11 838	5 102
Transports et communications		297	50	7
Services		16 059	3 107	5 141
Fournitures et matériel		1 356	6	3
		38 000	15 001	10 253
Excédent annuel d'exploitation (déficit)		60	(2,364)	6 661
Excédent accumulé, début de la période		-	6 674	13
Excédent accumulé, fin de période		60 \$	4 310 \$	6 674 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution des actifs financiers nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

		Du 1er avril au 31 mars 2023 Budget	Du 1er avril au 31 mars 2023 Réel	Du 1er avril au 31 mars 2022 Réel
	Note			
Excédent annuel d'exploitation (déficit)		60 \$	(2 364) \$	6 661 \$
Variation des actifs non financiers :				
Charges payées d'avance	4	-	(30)	(23)
(Diminution) Hausse des actifs financiers nets		60	(2 394)	6 638
Actifs financiers nets, début de la période		6 674	6 651	13
Actifs financiers nets, fin de la période		6 734 \$	4 257 \$	6 651 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Du 1er avril au 31 mars 2023	Du 1er avril au 31 mars 2022
Activités d'exploitation		
Excédent annuel d'exploitation (déficit)	(2 364) \$	6 661 \$
Variations d'éléments du fonds de roulement :		
Débiteurs	(502)	(849)
Charges payées d'avance	(30)	(23)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(823)	2 391
Montant dû à la province	(4)	439
Encaisse provenant des activités d'exploitation	(1 359)	1 958
(Diminution)/augmentation nette de l'encaisse	(3 723)	8 619
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	8 696	77
Encaisse à la clôture de l'exercice	4 973 \$	8 696 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

1. Nature de l'Agence

Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (ApprovisiOntario) est un organisme de la Couronne qui relevait du Ministère des Services au public et aux entreprises jusqu'en juillet 2022 et relève maintenant du Secrétariat du Conseil du Trésor. ApprovisiOntario a été créé le 5 novembre 2020 en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20 pris en application de la Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé).

Les objectifs et les fonctions d'ApprovisiOntario comprennent :

- fournir et soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement au nom des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé.
- recueillir des données sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le rendement des fournisseurs auprès des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé.
- fournir et soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne l'équipement de protection individuelle pour le compte d'entités autres que les entités gouvernementales, les entités du secteur parapublic et les entités du secteur de la santé.

ApprovisiOntario est principalement financé par la province de l'Ontario par l'entremise du Ministère des Services au public et aux entreprises en tant que société d'État de la province de l'Ontario. ApprovisiOntario est exempté de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2. Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

b) Constatation des revenus :

(i) Province de l'Ontario

La province de l'Ontario (la province) fournit du financement dans le cadre des objectifs d'ApprovisiOntario. Les transferts de la province, par l'entremise du Ministère des Services au public et aux entreprises, sont appelés transferts gouvernementaux et sont constatés à titre de revenus dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions donnent lieu à une obligation qui répond à la définition de responsabilité. Les fonds reçus de la province sont constatés à titre de revenus reportés lorsque ces conditions donnent lieu à un passif. Les fonds reçus de la province sont constatés dans les états des résultats et de l'excédent accumulé à mesure que le passif est réglé.

ii) Autre revenu

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comptabilisés comme étant gagnés.

c) Dépenses

Les charges sont déclarées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice correspond aux dépenses.

d) Encaisse

L'encaisse comprend l'encaisse et les soldes auprès des banques.

e) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers d'ApprovisiOntario sont comptabilisés comme suit :

- La valeur de l'encaisse ne risque pas de changer considérablement, de sorte que la valeur comptable est environ égale à la juste valeur; et
- Les comptes débiteurs, les comptes créditeurs, les charges à payer et les sommes dues à la province sont comptabilisés au coût.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

f) Opérations entre apparentés :

Les opérations entre apparentés sont évaluées selon le montant d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties apparentées.

g) Avantages sociaux des employés

Les employés à temps plein d'ApprovisiOntario participent au Régime de retraite de la fonction publique (RPRFP), qui est un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est le seul commanditaire du RPRFP, détermine les paiements annuels d'ApprovisiOntario au Régime. Étant donné qu'ApprovisiOntario n'est pas un commanditaire du régime de retraite, les gains et les pertes découlant des évaluations actuarielles obligatoires du financement ne sont ni actifs ni des obligations d'ApprovisiOntario, car c'est au commanditaire qu'il incombe d'assurer la fiabilité financière du régime de retraite. Les cotisations d'ApprovisiOntario sont comptabilisées comme si le RPRFP était un régime à cotisations déterminées dont les cotisations sont passées en charges au cours de la période où elles arrivent à échéance.

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les éléments soumis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Débiteurs

(000)	2023	2022
Intérêts à recevoir	23 \$	0 \$
TVH recouvrable	1 331 \$	852 \$
TOTAL	1 354 \$	852 \$

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

4. Charges payées d'avance

(000)	2023	2022
Assurance	21 \$	20 \$
Autres charges payées d'avance	32 \$	3 \$
TOTAL	53 \$	23 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les comptes crédoiteurs se rapportent à des transactions commerciales normales avec des fournisseurs tiers. Les charges à payer se rapportent aux charges à payer au titre des salaires, traitements et avantages sociaux et d'autres charges.

(000)	2023	2022
Créditeurs	523 \$	2 242 \$
Charges à payer	1 112 \$	216 \$
TOTAL	1 635 \$	2 458 \$

6. Prestations de retraite des employés

ApprovisiOntario offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents. Au cours de l'exercice, les prestations de retraite de 567 \$ (2022 - 90 \$) sont incluses dans les traitements et avantages sociaux dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

7. Opérations entre apparentés

ApprovisiOntario est un organisme de la Couronne de la province de l'Ontario et est donc une partie liée à d'autres organisations qui sont contrôlées par la province ou qui subissent une influence importante de celle-ci. Les transactions sont les suivantes :

Apparentés	2023			2022		
	Avantages sociaux	Services	Montant dû à la province	Avantages sociaux	Services	Montant dû à la province
Ministère des Services au public et aux entreprises	140 \$	297 \$	313 \$	764 \$	78 \$	119 \$
Ministère du Procureur général	1 048 \$	- \$	65 \$	990 \$	- \$	251 \$
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	145 \$	1 \$	- \$	130 \$	- \$	29 \$
Secrétariat du Conseil du trésor	36 \$	- \$	22 \$	71 \$	- \$	35 \$
Infrastructure Ontario	- \$	8 \$	6 \$	- \$	5 \$	5 \$

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

8. Engagements

Après la fin de l'exercice, ApprovisiOntario a signé un contrat de location de deux ans pour ses locaux à bureaux. Les paiements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation sont les suivants :

Exercice financier	Montant
2023-2024	513 \$
2024-2025	616 \$
2025-2026	103 \$
TOTAL	1 232 \$

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, ApprovisiOntario fait l'objet de diverses réclamations et réclamations éventuelles. La direction a comptabilisé sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations lorsque le passif potentiel est susceptible d'être estimé.

10. Instruments financiers

Le risque de liquidité est le risque qu'ApprovisiOntario ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles deviennent exigibles.

L'exposition d'ApprovisiOntario au risque de liquidité est minime, car tout le financement provient principalement de la province de l'Ontario.